

EXAMEN PREALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par la SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de la mission de contrôle du SPANC.

Les vérifications sont réalisées en deux temps et se déclinent ainsi :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné;
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblayage) pour confirmer leur bonne exécution.

Le présent feuillet renseigné doit être déposé auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement du service. Merci de bien en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toute information complémentaire

Nature de la demande

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- D'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve
- D'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- De la réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans permis de construire
- D'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à un avis non conforme préalable

Coordonnées du pétitionnaire

DEMANDEUR : Mr Mme

Nom - Prénom :

Adresse actuelle :

Code postal :

Commune :

Téléphone (*obligatoire*) :

Courriel :

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur)

Code postal :

Commune :

Téléphone (*obligatoire*) :

Courriel :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

Mise en place de l'installation

CONCEPTEUR DU PROJET (bureau d'études, installateur, autres)

Nom:.....
.....

Adresse.....
.....

☎Téléphone :...../...../...../...../.....

Télécopie :...../...../...../...../.....

REALISATEUR DE L'INSTALLATION (entreprise ou particulier – si connu) :

Nom:.....
.....

Adresse.....
.....

☎Téléphone :...../...../...../...../.....

Télécopie :...../...../...../...../.....

Caractéristiques de l'immeuble

Existe – t – il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle

- Oui Non

Si oui, sera- t – il en partie conservée

- Oui Non

Détail des éléments qui seront conservés :

.....

.....

.....

MAISON D'HABITATION INDIVIDUEL

Type de résidence

- Principale Secondaire Location

- Autre (préciser.....)

Combien de **pièces principales * (PP)** la construction compte- t – elle?

.....

*En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales * après travaux*

**Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

AUTRES IMMEUBLES

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc...)

Quel est (quels sont) le (s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation?

.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble.....

Mode d'alimentation en eau potable

- Adduction publique

- Alimentation privée – merci de préciser par quel moyen (puits, source, etc.).....

Collecte des eaux pluviales

Le projet prévoit – il une séparation des eaux usées et des eaux pluviales?

- Oui Non

Caractéristiques du terrain

- Surface totale en m² :

- Surface disponible pour l'installation en m² :

- Pente existante

- < 5% de 5 à 10% > 10%

- Terrain inondable :

- Oui Non

- Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux)
 - Oui Non
- Étude de sol réalisé (si oui, la fournir) :
 - Oui Non
- Nature du sol
 - Perméable ($k \geq 10$ mm/h) imperméable < 10 mm/h)

- Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif

Oui Non

Si oui s'agit-il d'un forage déclaré (déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau 2006?)

Oui Non

Est-il utilisé pour la consommation humaine?

Oui Non

Est-il utilisé pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine?

Oui Non

Est-il utilisé pour l'arrosage hors légumes destinés à la consommation humaine?

Oui Non

Distance vis-à-vis de l'installation d'assainissement

> 35 m < 35 m

Note : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine

Caractéristiques de l'installation projetée

IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement/traitement/évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle

PRE TRAITEMENT ET/OU TRAITEMENT PRIMAIRE (le cas échéant)

Bac à graisse : volume en m³ :

(Fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieur à 10 m)

Fosse toutes eaux : volume en m³ :

NB : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

Préfiltre (décolloïdeur) : volume en m³ :

Est-il intégré à la fosse?

Oui Non

Toilettes sèches

Autre dispositif (préciser).....

.....

TRAITEMENT SECONDAIRE

Épandage en sol naturel (sol en place)

Tranchées d'épandage

Longueur = m soitm x.....m

Largeur =.....m

Profondeur =m

Diamètre des tuyaux d'épandage =mm

Lit d'épandage
Surface =m² soitm x.....m
Profondeur =m

Épandage en sol reconstitué

- Lit filtrant vertical non drainé
- Lit filtrant drainé à flux horizontal
- Filtre à sable vertical drainé

Longueur =m Largeur :m
Surface =m² Profondeur =m

- Tertre d'infiltration

Hauteur = m Longueur à la base =m
Largeur à la base =m Longueur au sommet =m
Largeur au sommet =m

- Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolite

Fournisseur :.....

Filière agréée

Nom Commercial :

Modèle :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement en EH :

DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS

- Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée en m3 :

- Pompe ou système de relevage

Volume du poste en m3 :

Nombre de pompes dans le poste :

Usage : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

MODALITES D'EVACUATION DES EAUX TRAITES

- Tranchée(s) d'infiltration
- Tranchée(s) d'irrigation

Nombre :

Longueur =m soitm xm

Profondeur =m

- Lit d'infiltration

Surface =m² soitm xm

Profondeur =m

- Réseaux d'eaux pluviales*

Exutoire du réseau d'eaux pluviales :.....

- Fossé*

Exutoire du fossé

- Cours d'eau*

Nom du cours d'eau.....

Puits d'infiltration*

Dimensionnement : Profondeur :.....m

**ces exutoires sont soumis à autorisation des instances concernées. Se référer au règlement du SPANC. Des données concernant la nature du sol (géologie et pédologie) doivent être fournies.*

Observation éventuelles du pétitionnaire

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

Copie de l'étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière si réalisé.

Si non réalisé, les pièces ci-dessous sont à fournir;

- Plan de situation 1/25 000;
- Plan de Masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
- Fiche schématique présentant la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)

Le cas échéant, accord écrit du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- ◆ A informer le SPANC de toute modification de son projet
- ◆ A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC
- ◆ A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC
- ◆ A respecter les règles techniques de pose du système projeté
- ◆ A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux
- ◆ A ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement
- ◆ A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filiales agréées)
- ◆ A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement du service du SPANC

Fait à

le

Signature

Document à retourner à la CDC TERRES DU HAUT BERRY par :

- *Courrier* : 31 bis route de Rians - BP 70 021 - 18220 LES AIX D'ANGILLON

ou

- *Mail* : spanc-urbanisme@terresduhautberry